

7 - Crématorium - Tarifs 2015

Mme l'Adjointe MICHEL, Rapporteur : Le contrat de Délégation de Service Public concernant la gestion du crématorium passé avec la Société ATRIUM prévoit chaque année une actualisation des tarifs, calculée en application de la formule de révision précisée par contrat.

Conformément aux dispositions contractuelles, le coefficient d'actualisation est de 1,141 par rapport à l'année de référence 2010, et soit une augmentation de 0,44 % par rapport à l'année 2014.

La présente délibération vise à prendre en compte les ajustements nécessaires.

	TARIFS 2014		TARIFS 2015	
	TARIF HT	TARIF TTC	TARIF HT	TARIF TTC
Crémation				
Crémation adulte	420,32 €	504,38 €	422,17 €	506,60 €
Crémation enfant (de 1 à 12 ans)	210,16 €	252,19 €	211,09 €	253,30 €
Crémation très jeune enfant (de 0 à 1 an)	78,81 €	94,57 €	79,16 €	95,00 €
Crémation personne dépourvue de ressources suffisantes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Crémation de restes mortels suite à exhumation ou reprise de concession				
Crémation de restes mortels de moins de 5 ans après inhumation	420,32 €	504,38 €	422,17 €	506,60 €
Crémation de restes mortels de plus de 5 ans après inhumation	210,16 €	252,19 €	211,09 €	253,30 €
Crémation des pièces anatomiques : gratuité dans la limite de 18 prestations par an				
Container de 60 kg et 200 l maximum	420,32 €	504,38 €	422,17 €	506,60 €
adjustrightContainer de 30 kg et 100 l maximum	210,16 €	252,19 €	211,09 €	253,30 €
Dispersion des cendres				
Dispersion des cendres des pièces anatomiques et restes d'exhumation au cimetière	42,03 €	50,43 €	42,22 €	50,65 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir avec un maître de cérémonie	53,39 €	64,06 €	53,63 €	64,35 €
Urne cinéraire				
Urne cinéraire	34,08 €	40,89 €	34,23 €	41,10 €
Conservation des urnes au-delà d'1 mois par mois supplémentaire	22,72 €	27,26 €	22,82 €	27,40 €

	TARIFS 2014		TARIFS 2015	
	TARIF HT	TARIF TTC	TARIF HT	TARIF TTC
Salles				
Cérémonie simple suivi d'une crémation (salle de cérémonie + salle de convivialité)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Cérémonie standard suivi d'une crémation (salle de cérémonie)	68,16 €	81,79 €	68,46 €	82,15 €
Cérémonie personnalisée suivi d'une crémation (salle de cérémonie)	136,32 €	163,58 €	136,92 €	164,30 €
Salle de cérémonie en l'absence de crémation	90,88 €	109,05 €	91,28 €	109,55 €
Espace de convivialité (durée 1 h 30), en l'absence de crémation	-	-	91,28 €	109,55 €
Collation (minimum 20 personnes, prix par personne)	-	-	8,37 €	10,05 €
Service traiteur	-	-	Sur devis	Sur devis
Enregistrement et envoi CD				
Enregistrement et envoi CD cérémonie	34,08 €	40,89 €	34,23 €	41,10 €
Enregistrement et envoi CD présentation à la flamme	17,04 €	20,44 €	17,12 €	20,55 €

Pour rappel, la taxe de crémation versée à la Ville de Besançon par le gestionnaire du crématorium est de 41,10 € à compter du 1^{er} janvier 2015.

En cas d'inhumation dans un des cimetières de la Ville suite à une crémation, la taxe d'inhumation est perçue, sauf en cas de crémation au crématorium de Besançon. En cas de fermeture de celui-ci, aucune taxe d'inhumation ne sera demandée aux familles pendant la durée de cette fermeture.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à approuver les tarifs modifiés des prestations du crématorium qui seront appliqués pour l'année 2015 par la Société ATRIUM aux usagers.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Il n'y en a pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2014.